



CONSEIL COMMUNAL
ST-LÉGIER - LA CHIÉSAZ

Le 6 octobre 2010

**Préavis N° 12/2010 concernant la
demande d'un crédit d'étude pour
l'établissement du dossier
d'assainissement du bruit routier**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 4 octobre 2010 présidée par Monsieur Claude Schwab, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 12/2010,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité des voix moins 7 abstentions, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Octroyer à la Municipalité le crédit d'étude demandé de CHF 41'000.- ;
- Financer la dépense par la trésorerie courante ;
- Autoriser la Municipalité à amortir cette dépense sur les exercices courants, via le compte 430.3185.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 4 octobre 2010.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Claude Schwab



La secrétaire

Patricia Sava